Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COMMISSION DE GESTION DU GRAND CONSEIL

Réorganisation du Service de l'aménagement du territoire attendue pour 2004

Le Contrôle cantonal des finances a présenté en temps voulu les résultats de ses premières investigations sur le Service de l'aménagement du territoire à la Commission de gestion du Grand Conseil, au chef du Département des infrastructures et à la cheffe du Service de l'aménagement du territoire. La Commission de gestion a pris acte des projets en cours et attend qu'une nouvelle organisation soit mise en place en 2004.

Face à l'évolution du contexte, le SAT a, dès juillet 2000, entrepris une réflexion à caractère prospectif. Cette démarche devrait déboucher sur une adaptation des missions, une amélioration de l'organisation et un plan de formation des collaborateurs.

Etant donné que cette étude est en cours, qu'elle aboutira à des changements indispensables et débouchera notamment sur :

- une nouvelle organisation,

- un travail plus partenarial, comme par exemple celui de la Commission du Guide d'aménagement rural,

- la recherche d'un nouveau logiciel de gestion administrative des dossiers,

un bilan définitif s'avère prématuré.

Les propositions du CCF visent à améliorer les procédures en place au niveau :

- du protocole de suivi de la tenue de dossiers,

- de la procédure de consultation interservice,

- de l'appréciation quantitative des diverses missions du SAT (gestion des heures).

La COGES ne voit pas la nécessité de poursuivre les investigations du CCF. Elle a décidé de laisser la nouvelle organisation se mettre en place. Elle ne manquera pas de suivre son évolution et souhaite sa réalisation définitive et efficace au plus tard en 2004.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 20 mars 2002

Mme Françoise Ryter, présidente de la COGES, tél. 021/ 921 81 90.